Association **J**acqueline et Didier André de Sauvegarde du patrimoine du Tennis de Table

**Siège : 52, rue de l’Industrie 41 300 SALBRIS - Tel. : 06 68 10 14 77**

|  |  |
| --- | --- |
| C:\Users\Administrateur\Downloads\Logo 1 p4.png |  |

**COMPTE RENDU DE LA VISIOCONFERENCE AVEC LE PRESIDENT DE LA FFTT**

**DATE**: 8 juin 2021 (de 11H00 à 12H05)

**OBJET**: Information et Positionnement de la FFTT sur la création d’un musée du Tennis de Table.

**PARTICIPANTS** : Gilles ERB, président de la FFTT, Odile PERRIER cheffe de cabinet FFTT, Jean-Paul CHILON président Ligue du Centre, André QUIGNON et Nicole COURY, ex-président(e)s Ligue du Centre, Romain BARDIN pôle développement Ligue du Centre, Patrick PLESSIS, secrétaire de l’association MTT.

Après que M. QUIGNON ait remercié le président ERB d’avoir accordé cette audience au projet de création d’un musée du Tennis de Table, à partir de la collection de Jacqueline et Didier ANDRE, il passe la parole à J.P CHILON qui introduit la réunion en précisant les différentes démarches entreprises à ce jour.

Il indique qu’une association a été créée[[1]](#footnote-1) en avril dernier et que deux démarches ont été entreprises : l’une auprès de la municipalité de SALBRIS, lieu de résidence de la Ligue et du siège de l’association, l’autre auprès de M. MOULAY vice-président de la région Centre.

La ville de SALBRIS a été en outre sollicitée car elle abrite un centre régional de la jeunesse et des Sports (CRJS), géré par la Municipalité, qui accueille des stages de Ping en résidentiel, qu’elle est base arrière pour l’entraînement des joueurs de tennis de table dans le cadre des JO 2024, qu’elle est la seule ville du département désignée dans le Loir-et-Cher pour les JO, qu’elle a été élue ville de moins de 20 000 habitants la plus sportive de France en 2016, qu’elle dispose d’une infrastructure sportive en conséquence, qu’elle se situe sur le chemin estival des nations du Nord de l’Europe descendant dans le Sud et constitue une ville étape notamment prisée des hollandais, allemands, belges, …

Il s’agit de créer un musée *dynamique* et non statique : dans l’idéal, le musée devrait contenir une *exposition fixe*, des *expositions temporaires* voire *itinérantes* lors de grandes manifestations sportives[[2]](#footnote-2), une aire de jeu ludique extérieur ou intérieur pour famille et enfants, un espace bar/restauration rapide de convivialité, une boutique d’objets dérivés, un lien de pratique à définir avec le CRJS pour les pongistes accomplis.

En d’autres termes, ce musée pourrait participer au rayonnement sportif mais aussi culturel de la Ville dans une région reconnue comme touristique, à proximité des châteaux de la Loire et de la vallée du Cher.

M. CHILON indique cependant que la municipalité a répondu ne pas pouvoir apporter son concours à notre initiative, faute de moyens.

M. QUIGNON rappelle qu’il n’existe aucun musée en France, ni même en Europe et à sa connaissance un seul au monde, à Shangaï (Chine) après que l’ITTF l’ait déplacé depuis Lausanne. Il y aurait donc de la place, sans concurrence, pour un tel projet.

Le président ERB salue d’emblée l’initiative, rappelant son attachement à l’histoire et à la culture pongiste, précisant que dans une optique dynamique, un musée participe également à la *promotion* du Ping[[3]](#footnote-3). Il partage l’avis qu’un tel projet pourrait concourir à l’attrait touristique de la Ville. Il propose que la Fédération Française adresse un courrier directement au Maire de Salbris, en conséquence de quoi M. QUIGNON fournira à Mme PERRIER tous les documents jusqu’à présent rédigés par l’association[[4]](#footnote-4).

Les initiatives prises à l’échelon des collectivités territoriales peuvent se recommander d’un appui de la Fédération, celles qui impacteraient des autorités nationales devront être proposées à la FFTT ; Ainsi, l’association peut solliciter l’échelon départemental ou de sa région des Maires de France (lettre en instance), comme envisagé. Il conviendra toutefois d’attendre la réponse officielle de la mairie de Salbris avant d’entreprendre d’autres démarches.

Mme PERRIER indique qu’une dimension européenne, voire mondiale pourrait ouvrir des perspectives en termes de collaboration avec d’autres pays, en termes aussi d’intérêt et de visite pour la région et le pays tout entier, ce à quoi M. ERB indique qu’en effet la France, pays de culture et d’histoire compte en outre placer les Jeux sur un plan plus immatériel, notamment d’incitation à la connaissance et la pratique sportive. La création d’un musée dynamique s’inscrirait dans ce mouvement. Des contacts seront pris par la Fédération auprès de l’ETTU et l’ITTF. Elle indique que des versements ont été faits notamment au musée du sport de Nice, faute de place. Mme PERRIER rappelle également l’existence de la Fondation du Tennis de Table qui a certes le souci de financer des projets sportifs stricto sensu mais pourquoi pas celui d’un musée.

La Fédération indique que l’idée de musée lui est d’autant plus favorable qu’elle est confrontée au versement périodique de collections privées qu’elle ne peut accueillir. Ainsi, le président ERB indique qu’une importante collection de raquettes rares a dû être hébergée en provisoire dans les locaux de la Ligue du Grand-Est, sans pouvoir être exposée et donc mise en valeur. Cette situation renforce naturellement l’intérêt de rassembler en un même lieu toutes l’histoire du Ping. Mme PERRIER rappelle à ce titre l’existence de l’association des collectionneurs de tennis de table (AFCTT) à laquelle l’association avait pensé.

Mme COURY pose la question de savoir si le CROS a été sollicité, notamment par l’intermédiaire de Bruno SIMON, membre fondateur de l’association et vice-présidente de cet organisme pour la région Centre.

M. BARDIN rappelle que SALBRIS est une ville où l’immobilier est abordable, de l’ordre de 1 000 € le m2, qu’il existe de nombreuses possibilités de connexion et d’échanges avec les musées locaux, les produits du terroir et les spécialités culinaires, tout ce qui peut de près ou de loin participer à l’intérêt de développer un tel projet et de le rentabiliser.

M. PLESSIS indique qu’il rédigera prochainement un dossier de présentation de la collection de Didier et Jacqueline ANDRE, document qui pourra ensuite servir de vecteur auprès des différents organismes et personnes approchés (organismes publics sportifs et culturels des communes, départements, région, sphère d’influence pongiste, équipementiers, mécénat et sponsoring). M. ERB souligne de ne pas négliger l’échelon de l’intercommunalité[[5]](#footnote-5) et cite un exemple d’un projet réalisé grâce au concours de cet échelon administratif.

S’agissant de trouver des sources de financement et de lancer une campagne d’adhésion à l’association, M. PLESSIS demande si la Fédération serait disposée à permettre l’accès à son fichier des responsables de clubs et des licenciés. Le président ERB n’émet pas d’objection de principe.

Tous les participants se montrent satisfaits de ce premier échange qui scelle l’intérêt et la bonne volonté de chacun pour faire aboutir le projet de conservation de la mémoire pongiste et, au-delà, de participer à la promotion de la discipline.

Le secrétaire de l’association susmentionnée,

Patrick PLESSIS

1. Dont l’intitulé figure en en-tête et dont le logo (MTT) vise à identifier visuellement le projet final [↑](#footnote-ref-1)
2. C’est le cas de M. ANDRE qui a couvert certaines manifestations (cinquantenaire de la Ligue, exposition mille maillots, … ) [↑](#footnote-ref-2)
3. Idée d’inscrire Salbris dans le Ping Tour pour sensibiliser les autorités locales [↑](#footnote-ref-3)
4. Statuts, inventaire synthétique de la collection André, plaquette de présentation, lettre région Centre, CR du 23/4/21, exposé réunion à mairie de Salbris du 22/2/21 [↑](#footnote-ref-4)
5. Communauté d’agglomération [↑](#footnote-ref-5)